

RECTIFICATIFS

Rectificatif au règlement (UE) 2022/2583 du Conseil du 19 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) 2021/2278 portant suspension des droits du tarif douanier commun visés à l'article 56, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 952/2013 sur certains produits agricoles et industriels

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 340 du 30 décembre 2022)

1. Page 15, à l'annexe qui remplace l'annexe du règlement (UE) 2021/2278, dans le tableau, mention relative au numéro de série 0.3227, sous la colonne «code NC»:

au lieu de: «2846 90 30

2846 90 40

2846 90 50

2846 90 60

2846 90 90»,

lire: «2846 90 30

2846 90 40

2846 90 50

2846 90 60

2846 90 70

2846 90 90».

2. Page 201, à l'annexe remplaçant l'annexe du règlement (UE) 2021/2278, dans le tableau, à la mention concernant le numéro de série 0.7029, sous la colonne «Code NC»:

au lieu de: «ex 8505 11 00»,

lire: «ex 8505 11 10».
